

PATRONS ET OUVRIERS.

Le " Bien Public," de Gand s'éleve contre ceux qui affirment que les ouvriers et les patrons sont nécessairement des adversaires, pis encore — des ennemis. Il établit que l'accord est, au contraire, plus facile qu'on le croit et demande que le rapprochement se fasse par les communs efforts des patrons et des ouvriers. Il s'adresse tout spécialement aux patrons :

Il est essentiel que les ouvriers chrétiens, s'ils veulent rester fidèles au principe de charité, ne se posent point en ennemis des patrons.

Mais l'alliance entre ouvriers chrétiens et patrons ne sera fructueuse que si, de leur côté, les patrons sont chrétiens. Chrétiens dans le sens sublime du mot, non seulement par le baptême ou par les pratiques extérieures plus ou moins fidèlement observées, mais par la charité évangélique. Il faut que les patrons cherchent à réaliser l'entente, eux aussi, sur des bases conformes à la charité.

Si le patron n'accorde appui à ses ouvriers qu'à la condition que ces ouvriers s'humilient devant lui, subissent sa loi, attendent de son bon plaisir l'amélioration de leur sort, il n'y a plus d'entente aimable, il n'y a que le triomphe du capital, l'assertissement et la résignation du travail.

Pour peu que le patron soit animé d'une arrière-pensée de domination, il compromet l'entente ; il décourage et détache de lui les ouvriers qui venaient à lui, confiants et bien disposés ; il s'aliène, par sa seule faute, la masse ouvrière qui a aussi sa dignité ombrageuse ; qui ne fait pas de raisonnement, mais qui sent et qui conclut d'instinct.

D'où il suit qu'en bien des cas la paix dépend plus du patron que de l'ouvrier. Le patron doit se faire connaître de l'ouvrier et, tout d'abord, vivre de manière à ce qu'il gagne à être connu. Il ne doit point croire qu'une amabilité, plus ou moins sincère, tienne lieu de tout, même de justice et de charité.

Il faut qu'il veuille réellement, sans hypocrisie, le relèvement de la classe ouvrière, qu'il s'intéresse à tous les efforts, si gigan-